

DIFFUSION GENERALE

0.1.0.0.1.2.

Documents Administratifs

(IMPOTS)

Texte n° DGI 2007/31

NOTE COMMUNE N° 20/2007

O B J E T : Régime fiscal des gains de change réalisés par les entreprises exportatrices.

La question a été posée de savoir le régime fiscal en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques et d'impôt sur les sociétés des gains de change réalisés par les entreprises exportatrices et se rapportant directement à l'exploitation.

A cette question il a été répondu que les gains de change réalisés par les entreprises exportatrices résultant de la variation du cours de change en ce qui concerne le chiffre d'affaires et les acquisitions relatives à l'exportation sont considérés comme bénéfiques provenant de l'exportation et bénéficient de ce fait des avantages liés à l'exportation.

**LE DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES
ET DE LA LEGISLATION FISCALES**

Signé : Emna GHARBI